

LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 OCTOBRE 2021

LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 OCTOBRE 2021

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 17
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
ANNEXE A - SUBVENTIONS ET AIDE FINANCIÈRE	18

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 octobre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 octobre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*APSV comptables professionnels agréés inc.*

APSV comptables professionnels agréés inc. <sup>1</sup>

Montréal, le 4 avril 2022

---

<sup>1</sup> Par Caroline Pombert, CPA auditrice, CA

**LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS**  
**RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions et aide financière (annexe A)	1 232 808 \$	974 720 \$
Services professionnels	964 960	571 989
Revenus autonomes		
Ventes	304 285	180 442
Commandites et autres contributions	28 604	12 589
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	23 667	-
Autres revenus	<u>5 337</u>	<u>2 060</u>
	<u>2 559 661</u>	<u>1 741 800</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1 249 886	882 036
Pré-production et montage de sites	504 713	186 085
Frais d'administration	429 598	271 852
Exploitation des sites	195 675	65 834
Frais généraux des projets	160 896	31 994
Amortissement des immobilisations	55 042	33 140
Publicité, promotion et représentation	5 702	16 874
Intérêts sur la dette à long terme	4 527	8 364
Créances douteuses et irrécouvrables	1 751	15 678
Démontage de sites et post production	1 637	17 470
Perte sur radiation d'immobilisations	<u>-</u>	<u>52 768</u>
	<u>2 609 427</u>	<u>1 582 095</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>(49 766)</u> \$</u>	<u><u>159 705</u> \$</u>

**LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS**  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

	<u>Investi en immo- bilisations</u>	<u>Non affecté (déficitaire)</u>	<u>2021 Total</u>	<u>2020 Total</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	104 287 \$	(227 613) \$	(123 326) \$	(283 031) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(31 375) <sup>1</sup>	(18 391)	(49 766)	159 705
Acquisitions d'immobilisations	267 750	(267 750)	-	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(169 500)</u>	<u>169 500</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u><u>171 162</u></u> \$	<u><u>(344 254)</u></u> \$	<u><u>(173 092)</u></u> \$	<u><u>(123 326)</u></u> \$

Solde composé de :

Amortissement des immobilisations	(55 042)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>23 667</u>
Total	<u><u>(31 375)</u></u>

**LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS**

**BILAN**

**31 OCTOBRE 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	13 112 \$	21 137 \$
Débiteurs (note 3)	567 176	158 012
Stocks	18 157	1 615
Frais payés d'avance	<u>4 268</u>	<u>1 439</u>
	<u>602 713</u>	<u>182 203</u>
DÉPÔT LOYER	9 869	7 369
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>316 995</u>	<u>104 287</u>
	<u>326 864</u>	<u>111 656</u>
	<u><u>929 577</u></u> \$	<u><u>293 859</u></u> \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Marge de crédit (note 5)	270 000 \$	80 000 \$
Créditeurs (note 6)	576 622	143 970
Apports reportés (note 7)	-	40 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	<u>45 161</u>	<u>78 047</u>
	<u>891 783</u>	<u>342 017</u>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	145 833	-
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>65 053</u>	<u>75 168</u>
	<u>210 886</u>	<u>75 168</u>
	<u><u>1 102 669</u></u>	<u><u>417 185</u></u>
<b>ACTIF NET NÉGATIF</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	171 162	104 287
NON AFFECTÉ (DÉFICITAIRE)	<u>(344 254)</u>	<u>(227 613)</u>
	<u>(173 092)</u>	<u>(123 326)</u>
	<u><u>929 577</u></u> \$	<u><u>293 859</u></u> \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 10)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(49 766) \$	159 705 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	55 042	33 140
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(23 667)	-
Perte sur radiation d'immobilisations	<u>-</u>	<u>52 768</u>
	<u>(18 391)</u>	<u>245 613</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(409 164)	156 384
Stocks	(16 542)	5 901
Frais payés d'avance	(2 829)	(1 439)
Créditeurs	432 652	(191 616)
Apports reportés	<u>(40 000)</u>	<u>(4 435)</u>
	<u>(35 883)</u>	<u>(35 205)</u>
	<u>(54 274)</u>	<u>210 408</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Augmentation du dépôt loyer	(2 500)	-
Acquisition d'immobilisations	<u>(267 750)</u>	<u>(16 169)</u>
	<u>(270 250)</u>	<u>(16 169)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de la marge de crédit	190 000	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	169 500	-
Remboursement de la dette à long terme	(43 001)	(17 636)
Remboursement de la marge de crédit	<u>-</u>	<u>(80 000)</u>
	<u>316 499</u>	<u>(97 636)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	(8 025)	96 603
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) AU DÉBUT</b>		
	<u>21 137</u>	<u>(75 466)</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	<u>13 112</u> \$	<u>21 137</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2021

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 10 février 2014, en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. C'est un organisme sans but lucratif, et il est exempté d'impôt au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu. Ses objets sont les suivants:

À des fins purement sociales et artistiques et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, l'organisme souhaite:

- relever le potentiel d'édifices ou sites sous-exploités par des interventions urbaines ponctuelles, temporaires ou permanentes;
- promouvoir et faciliter les activités culturelles, artistiques et d'artisanat local dans l'espace public;
- assurer la gestion de sites en leur donnant une vocation culturelle et économique viable;
- favoriser l'implantation des communautés locales et l'entrepreneuriat;
- réinvestir les revenus générés par ses activités dans l'amélioration des espaces gérés;
- recevoir des dons, legs, et autres contributions de même nature en argent, en valeur immobilières;
- administrer de tels dons, legs et autres contributions;
- organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la dépréciation des actifs financiers.

#### Comptabilisation des produits

##### Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et aide financière). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

##### Revenus autonomes

Les produits relatifs aux ventes effectuées sont comptabilisés lorsque le client prend possession du bien ou lorsque le service est rendu et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

## LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2021

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Comptabilisation des produits (suite)

#### Services professionnels

Les produits relatifs aux services professionnels sont comptabilisés lorsque le service est rendu et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

### Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Méthode</b>	<b>Taux</b>
Outils et accessoires	Amortissement dégressif	20 %
Ordinateurs	Amortissement dégressif	20 %
Imprimantes	Amortissement dégressif	25 %
Tablettes et cellulaires	Amortissement dégressif	30 %
Conteneurs	Amortissement dégressif	15 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel électronique	Amortissement dégressif	30 %
Équipements café et bar	Amortissement dégressif	30 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	20 %
Infrastructures - terrasse arrière	Amortissement linéaire	3 ans
Infrastructures - autres	Amortissement dégressif	15 %

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2021

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse des comptes à recevoir et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la marge de crédit, des créditeurs et de la dette à long terme.

#### 3. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Comptes à recevoir	23 702 \$	82 520 \$
Provision pour dépréciation	<u>(2 013)</u>	<u>(2 013)</u>
	21 689	80 507
Subventions à recevoir	544 442	76 984
Avance aux employés	<u>1 045</u>	<u>521</u>
	<u><u>567 176</u></u> \$	<u><u>158 012</u></u> \$

## LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2021

#### 4. IMMOBILISATIONS

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Outils et accessoires	15 847 \$	8 017 \$	7 830 \$	9 787 \$
Ordinateurs	27 327	7 139	20 188	2 721
Imprimantes	1 850	1 546	304	406
Tablettes et cellulaires	9 166	3 877	5 289	818
Conteneurs	20 229	9 632	10 597	10 371
Mobilier de bureau	44 900	22 957	21 943	27 429
Matériel électronique	29 690	18 499	11 191	6 978
Équipements café et bar	36 707	24 772	11 935	10 570
Matériel roulant	63 592	22 676	40 916	20 207
Infrastructures - terrasse arrière	119 500	19 917	99 583	-
Infrastructures - autres	<u>113 930</u>	<u>26 711</u>	<u>87 219</u>	<u>15 000</u>
	<u>482 738 \$</u>	<u>165 743 \$</u>	<u>316 995 \$</u>	<u>104 287 \$</u>

#### 5. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 270 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 3%. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de 270 000 \$ de premier rang sur l'universalité des créances et sur tous les biens présents et futurs servant à l'exploitation de l'organisme.

L'organisme dispose également de marges sur cartes de crédit totalisant 51 500 \$, portant intérêt au taux entre 10,95% et 20,99%, ainsi qu'une limite de financement de 2 000 \$, dont le solde utilisé au 31 octobre 2021 totalise 35 472 \$, inclus dans les Fournisseurs et frais courus.

**LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 OCTOBRE 2021**

**6. CRÉDITEURS**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Fournisseurs et frais courus	377 148 \$	66 263 \$
Prêt d'une personne liée à un administrateur, 10%, remboursable en 2022	100 000	-
Vacances courues	39 481	11 169
Salaires à payer	30 371	49 483
Sommes à remettre à l'État	<u>29 622</u>	<u>17 055</u>
	<u><u>576 622</u></u> \$	<u><u>143 970</u></u> \$

**7. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>Solde 31 octobre 2020</u>	<u>Octroi</u>	<u>Constaté à titre de produits</u>	<u>Solde 31 octobre 2021</u>
Caisse Desjardins du Coeur-de-l'île	<u><u>40 000</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>40 000</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

**8. DETTE À LONG TERME**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Emprunt d'un montant initial de 100 000 \$, 3,4%, garanti par une caution de 50 000 \$ de la Fondation Mirella & Lino Saputo et d'une caution 50 000 \$ de la Fondation de la famille J.W. McConnell, remboursable par mensualités de 2 555 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2022	35 052 \$	63 918 \$
Emprunt du Réseau d'investissement social du Québec, d'un montant initial de 50 000 \$, 8%, capital remboursable après une période de moratoire de 3 mois par des versements mensuels de 1 057 \$, capital et intérêts, échéant en décembre 2023. L'organisme doit respecter un ratio de fonds de roulement minimal de 1 (1)	25 162	39 297
Solde à reporter	60 214	103 215

LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2021

8. DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde reporté	60 214	103 215
Emprunt d'Investissement Québec, d'un montant initial de 50 000 \$, 1,15% pour le premier terme de 60 mois et taux à déterminer pour le second terme de 60 mois, remboursable par des versements mensuels de 415 \$ après la période de moratoire de 36 mois à partir du déboursement du prêt. En plus des remboursements mensuels, le capital du prêt sera remboursable par un paiement annuel équivalent à 5% des fonds générés par l'organisme à chaque année à partir du 30 avril 2023.	<u>50 000</u>	<u>50 000</u>
	110 214	153 215
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>45 161</u>	<u>78 047</u>
	<u><u>65 053</u></u> \$	<u><u>75 168</u></u> \$

(1) En date du 31 octobre 2021, le ratio de fonds de roulement minimal exigé n'est pas respecté.

Les versements minimums en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022	45 161 \$
2023	22 095
2024	7 068
2025	4 980
2026	4 980
Autres	<u>25 930</u>
	<u><u>110 214</u></u> \$

## LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 OCTOBRE 2021

#### 9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement est établi dans les mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>Solde au 31 octobre 2020</u>	<u>Octroi</u>	<u>Montant constaté aux produits</u>	<u>Solde au 31 octobre 2021</u>
Tourisme Montréal - Infrastructures	- \$	50 000 \$	3 750 \$	46 250 \$
FIRM - Infrastructures terrasse arrière	-	12 000	2 000	10 000
FCRC - Infrastructures terrasse arrière	<u>-</u>	<u>107 500</u>	<u>17 917</u>	<u>89 583</u>
	<u>- \$</u>	<u>169 500 \$</u>	<u>23 667 \$</u>	<u>145 833 \$</u>

#### 10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux échéant au plus tard en octobre 2023 et excluant les frais additionnels totalisent 137 280 \$ et les versements au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2022	74 160 \$
2023	63 120 \$

#### 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Deux membres du conseil d'administration de l'organisme reçoivent de la rémunération sous forme de salaires pour des tâches à titre de salariés. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2021, les salaires versés aux administrateurs totalisent 166 480 \$ (162 145 \$ en 2020). De plus, au cours de l'exercice, un administrateur a reçu des honoraires de consultation d'un montant de 25 579 \$ (23 826 \$ en 2020) pour des services rendus à l'organisme.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés et sont inscrites à la valeur d'échange qui représente le montant convenu entre les parties apparentées.

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de de l'ensemble de ses passifs financiers.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes à recevoir et ses subventions à recevoir.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

**LA PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS**  
**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 OCTOBRE 2021**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>ANNEXE A - SUBVENTIONS ET AIDE FINANCIÈRE</b>		
Subvention salariale fédérale	447 610 \$	294 083 \$
Contributions municipales	315 670	122 000
FIRM	138 000	250 000
Fondation McConnell	125 000	207 959
Caisse Desjardins	65 000	-
Subvention au loyer	50 011	3 216
Patrimoine Canada	20 000	19 000
Autres aides financières	17 125	27 291
Emplois d'été Canada	16 578	8 317
Port de Montréal	15 000	-
Autres subventions provinciales	12 839	9 312
Tourisme Montréal	9 975	8 042
Régie des installations olympiques	<u>-</u>	<u>25 500</u>
	<u><u>1 232 808</u></u> \$	<u><u>974 720</u></u> \$